

2
NOVEMBRE
2017

alternance

4 VOYAGE D'ÉTUDE 2017

Le Canada

6 TARIF 590

*Présentation
des partenaires*

10 ASCA SERVICES

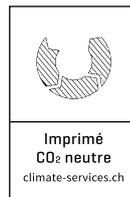
*Un plus pour
les thérapeutes*

asca

Fondation suisse
pour les médecines
complémentaires



Laurent Berset
Secrétaire général
Fondation ASCA



asca

FAIT LE CHOIX
D'UN IMPRIMÉ
SANS EMPREINTE
CARBONE

ÉDITO

L'ESPRIT DE PARTENARIAT À LA BASE DU CONCEPT ASCA

Ancré dans la charte ASCA, c'est l'esprit de partenariat qui est à la base du fonctionnement de la Fondation ASCA.

L'agrégation est le partenariat entre ASCA et le thérapeute. Elle garantit le suivi d'une formation répondant à nos exigences et le respect de l'ensemble de nos normes. Sur la base de ce label de qualité, le partenariat entre ASCA et les assureurs conventionnés permet la prise en charge des traitements. Les partenariats avec les écoles de formation au travers de l'accréditation des cursus de formation et avec les associations professionnelles assurent, pour leur part, qualité et professionnalisme dans notre domaine. La collaboration entre ces acteurs de la médecine complémentaire et alternative est le fondement de la philosophie et du concept ASCA.

Dans cette édition, nous levons le voile sur les autres partenariats de la Fondation ASCA. Nous saluons et remercions en particulier l'Imprimerie Saint-Paul grâce à laquelle notre communication écrite et électronique a connu un regain de jeunesse et a gagné en qualité et professionnalisme.

C'est grâce à l'ensemble de ces collaborations, anciennes ou récentes, que notre travail d'aujourd'hui est possible. Depuis plus de 25 ans, la Fondation ASCA est au service des thérapeutes par son travail et celui de ses nombreux partenaires; nous les remercions pour leur fidélité et leur engagement à nos côtés.

DANS CE NUMÉRO

- 2 L'ESPRIT DE PARTENARIAT
- 3 CINQ NOUVELLES MÉTHODES RECONNUES
- 3 LES ASSUREURS PARTENAIRES
- 4 VOYAGE D'ÉTUDE AU CANADA
- 6 TARIF 590
- 8 UNE ENTREPRISE SOCIALE AUX ACTIVITÉS MULTIPLES
- 9 ÉTUDE DU CHUV
- 10 ASCA SERVICES: UN PLUS POUR LES THÉRAPEUTES
- 12 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

CINQ NOUVELLES MÉTHODES RECONNUES PAR LA FONDATION ASCA



Dans le cadre de ses buts statutaires, la Fondation ASCA œuvre pour la reconnaissance et le développement des thérapies alternatives et complémentaires. En 2017, cette activité s'est concrétisée par la reconnaissance de cinq nouvelles méthodes. Après un long processus d'examen opéré par le Service d'expertise thérapeutique ainsi que par la Commission médicale et thérapeutique, la Fondation ASCA a ajouté les méthodes suivantes à sa liste de disciplines thérapeutiques:

- N° 179: ABL (Autobiologisches Lernen)
- N° 210: FOI (Funktionelle Orthonomie und Integration)
- N° 491: Coaching psychologique
- N° 492: Sexothérapie
- N° 550: Thérapie corporelle par le mouvement*

Retrouvez les exigences de formation pour ces nouvelles disciplines sur www.asca.ch.

*y compris le Diplôme fédéral correspondant (N° 926)

LES ASSUREURS PARTENAIRES DE LA FONDATION ASCA EN 2018

Le maître mot de cette édition d'*Alternance* est le partenariat. Les partenariats avec les assureurs conventionnés comptent parmi les plus importants pour les thérapeutes agréés. La Fondation ASCA tient ici à exprimer sa profonde reconnaissance pour la collaboration développée au fil des années et la confiance témoignée envers elle et ses thérapeutes par les assureurs partenaires suivants:

■ GROUPE MUTUEL

- Avenir Assurance Maladie SA (Avenir, CMBB, St. Moritz)
- PHILOS Assurance Maladie SA (Philos, Avantis, Fonction publique, Troistorrents, Panorama, EOS)
- Easy Sana Assurance Maladie SA (Caisse vaudoise, Hermes, Easysana)
- Mutuel Assurance Maladie SA (Mutuel, Universa, Natura)

■ AMB Assurance-maladie et accidents

■ CAISSE MALADIE DE WÄDENSWIL

■ SWICA

■ SANITAS (Sanitas & Wincare)

■ INTRAS

■ ASSURA (Uniquement pour NATURA qui ne doit pas être confondue avec Natura R3)

■ VIVAO SYMPANY, MOVE SYMPANY

■ RHENUSANA

■ FKB - Die liechtensteinische Gesundheitskasse

VOYAGE D'ÉTUDE ASCA AU CANADA



Chutes du Niagara

Après plus de 10 années passées à sillonner l'Asie, de l'Inde au Japon, en passant par le Vietnam, la Thaïlande et la Chine, la Fondation ASCA a emmené ses thérapeutes à la découverte de l'Amérique du Nord et de deux méthodes qui en sont issues, la Polarité et le Trager. Destination: le Canada!

Ce pays et la Province de Québec en particulier disposent d'une longue tradition et expérience dans le domaine des thérapies complémentaires et d'instituts de formation de grande qualité, ceci grâce au travail entrepris par la Fédération québécoise des massothérapeutes (FQM) depuis 1978.

Cette proposition de voyage a séduit une vingtaine de thérapeutes; ils ont embarqué le samedi 16 septembre 2017 en direction de Montréal, la plus grande ville francophone d'Amérique.

Les deux premiers jours furent consacrés à la découverte de cette cité originale qui allie avec goût le moderne et l'ancien, les endroits arborisés et les imposantes constructions de verre et de béton: un mélange des genres au charme certain. Après l'exploration des méandres de la ville souterraine qui permet aux Montréalais de survivre durant les hivers les plus rigoureux, nous prenons 185 mètres de

hauteur pour s'émerveiller du panorama impressionnant qu'offre l'Observatoire Au Sommet sur le centre-ville, le fleuve Saint-Laurent et le Mont-Royal.

Lundi, la rentrée des classes sonnait. L'Institut Guijek à Montréal, école de massothérapie depuis 1981 et accréditée par la FQM, ouvrait ses portes aux thérapeutes suisses pour cinq jours de formation intensive aux approches Polarité et Trager. Les professeurs, passionnés et charismatiques, ont immédiatement saisi l'attention de l'ensemble des participants en axant leur enseignement principalement sur les aspects pratiques de ces deux méthodes. Une grande découverte personnelle et émotionnelle pour chacun, peut-être même la révélation de nouvelles vocations. L'engouement des thérapeutes fut tel que, à leur demande, un cours supplémentaire a été organisé le mercredi soir jusqu'à 21 heures!

Pour faire la transition entre la Polarité et le Trager, l'Institut Guijek a organisé une conférence de présentation de la massothérapie au Québec par la présidente et le directeur de la FQM. L'occasion de confronter deux systèmes géographiquement si éloignés et pourtant si proches (lire ci-contre).

Cinq jours plus tard, nous partions déjà en direction de Québec, ville fortifiée emblé-

matique dont le centre-ville surplombe le Saint-Laurent. En déambulant dans les ruelles tortueuses du quartier du Petit Champlain ou sur l'esplanade du Château de Frontenac, nous avons eu l'impression que le temps s'était arrêté. Mais seulement un très bref moment, car le lendemain déjà, le voyage nous réservait la découverte des chutes de Montmorency et de l'île d'Orléans avant l'embarquement pour Toronto.

Welcome to Toronto! L'heure et demie de vol a paru à tous trop courte pour rafraîchir son anglais. Mais pas le temps de nous apitoyer sur notre sort, Toronto la trépidante nous attendait déjà. Tour de ville à pied et en bus pour découvrir cette métropole qui se veut la plus cosmopolite du globe. Les deux nuits sur place ne suffirent pas pour assimiler un tel changement!

Dernière halte avant le départ: les chutes du Niagara. Une photo parle plus que mille mots.

Après 12 jours de voyage et de découverte, chacun est rentré avec un bagage rempli d'expériences thérapeutiques nouvelles et de merveilleux souvenirs. Nous adressons tous nos remerciements aux participants de cette innovante expédition.

Groupe ASCA
au CanadaInitiation
à la méthode PolarityInitiation
à la méthode Trager

pratiques, l'apprentissage d'au moins deux techniques de base – le massage suédois, Amma, néo-reichien, momentum ou californien, le shiatsu, le Trager, le Jin Shin Do, la Polarité, etc. – et d'approches complémentaires – l'acupression, l'aromathérapie, la réflexologie, le drainage lymphatique, le Tui Na, le Craniosacrale, la technique Bowen, mais aussi le massage pour personnes âgées ou handicapées, pour enfants et bébés ou pour femmes enceintes...

Pour terminer, les soins effectués par des massothérapeutes agréés FQM peuvent être remboursés par les assureurs.

La Fondation ASCA constate avec grand intérêt que les systèmes québécois et suisse ont suivi des chemins similaires, connaissent les mêmes difficultés et, en définitive, parviennent à des résultats comparables par rapport aux exigences de formation, au contrôle de qualité et au remboursement des soins. Et pourtant, ils n'ont jamais été en contact. C'est indépendamment et à plusieurs milliers de kilomètres l'un de l'autre que chacun a développé ses critères et règlements.

Pour plus de détails, nous vous recommandons de visiter les sites de la FQM (www.fqm.qc.ca) et de l'institut Guijiek (www.guijiek.com).

QU'EST-CE QUE LA MASSOTHÉRAPIE AU QUÉBEC?

La massothérapie se veut un ensemble de techniques manuelles complémentaires basées sur une conception holiste de la personne et encadrées par des processus d'intervention éducatifs.

Ses objectifs sont nombreux: développer, maintenir, augmenter ou réadapter les fonctions physiques, soulager la douleur, promouvoir la santé...

Depuis près de 40 ans, la Fédération québécoise des massothérapeutes (FQM)

œuvre pour faire avancer et reconnaître cette discipline au niveau gouvernemental. Pour devenir massothérapeute agréé par la FQM, il faut suivre une formation de 400 à 1800 heures au sein d'une école accréditée. Selon le niveau de sa formation, le thérapeute pourra effectuer un massage préventif ou thérapeutique, qui soit à la fois sécuritaire, efficace et adapté à l'état de santé du patient.

Les différents modules comprennent notamment une formation en APP, les relations avec le patient, des stages

TARIF 590

DÉFINITION

Le Tarif 590 a été élaboré par le Groupe de travail Médecine complémentaire composé des assureurs Concordia, CSS, Groupe Mutuel, Helsana, Sanitas, Swica, Visana, ÖKK et Sympny, en collaboration avec les organisations professionnelles OrTra MA (OdA AM), OrTra ARTECURA (OdA ARTECURA), OrTra TC (OdA MM), OrTra MM et FSO (SVO). Son but est d'**établir une pratique de facturation unifiée et transparente des traitements** de médecines complémentaires et alternatives. Il dresse une liste des thérapies, actes thérapeutiques et techniques auxquels

sont attribués des chiffres tarifaires. Le Tarif 590 ne fixe cependant pas le prix d'un traitement et n'indique pas si une prestation est remboursée par les assureurs-maladie.

Dans ce cadre, la Fondation ASCA a émis des remarques et recommandations afin que les thérapeutes puissent continuer à facturer comme ils l'ont fait jusqu'à présent.

RÔLE DE LA FONDATION ASCA

La Fondation ASCA a été chargée de créer un **espace sécurisé** (www.MyASCA.ch) pour mettre à disposition des théra-

peutes les documents concernant le Tarif 590. Il s'agit principalement du **formulaire de facturation PDF**, du *Guide pour le Tarif 590*, des circulaires 2016 et 2017, du Tarif 590 et des FAQ.

CONCRÈTEMENT, QUE CELA SIGNIFIE-T-IL POUR LES THÉRAPEUTES?

Du 1^{er} janvier au 31 mars 2018, vous pouvez continuer à utiliser vos modèles de facture actuels, mais devez y inscrire les traitements effectués conformément aux dénominations du Tarif 590. Par exemple, la thérapie Acupressure N° ASCA 171

Présentation des partenaires ASCA pour le Tarif 590



ONEDOC: LE LOGICIEL POUR GÉRER VOS FACTURES, AGENDA ET RENDEZ-VOUS

Messieurs Germain et Curreli, vous êtes les fondateurs de OneDoc, présentez-nous votre société.

OneDoc a été créée il y a un an avec un objectif: vous faire gagner du temps à l'aide d'une plateforme informatique simple pour gérer en quelques clics votre cabinet et votre facturation au Tarif 590. Après plus de 8 mois de développement et de tests avec des thérapeutes dans toute la Suisse, nous sommes fiers de vous proposer, en collaboration avec ASCA, un logiciel simple d'utilisation pour:

- Facturer vos prestations selon le Tarif 590 en quelques clics
- Gérer vos consultations grâce à notre agenda en ligne
- Rappeler automatiquement leurs rendez-vous à vos patients par SMS

- Retrouver facilement toutes les informations sur vos patients
- Accepter des rendez-vous en ligne

Sur quel appareil puis-je accéder à OneDoc?

OneDoc est un logiciel Cloud, c'est-à-dire que vous pouvez y accéder depuis n'importe quel appareil possédant une connexion internet – Mac, Windows et toutes vos tablettes. Vous pouvez même synchroniser votre agenda sur votre iPhone ou smartphone Android.

Cloud... Mais est-ce sécurisé?

Toutes les données sont stockées en Suisse, selon les plus hauts standards de sécurité du marché. OneDoc a d'ailleurs été entièrement développé en Suisse et est certifié SwissMadeSoftware.



Arthur Germain (CEO) et Alexandre Curreli (CTO)

Que faire si j'ai besoin d'aide?

Nous savons que maîtriser un nouvel outil informatique est long et fastidieux. C'est pourquoi nous mettons à votre disposition:

- Un centre de support en ligne (FR et DE) accessible 24 h/24 avec des vidéos et des marches à suivre pour maîtriser toutes les fonctionnalités de OneDoc
- Des séminaires de formation en ligne gratuits (FR et DE) pour un tour d'horizon de nos fonctionnalités afin d'être autonome rapidement
- Un support téléphonique personnalisé (FR, DE et EN) durant les heures ouvrables.

TARIF 590:

DE NOUVEAUX DOCUMENTS
SONT DISPONIBLES
SUR WWW.MYASCA.CH

PRENEZ-EN ATTENTIVEMENT
CONNAISSANCE

devra désormais être facturée sous le chiffre tarifaire Acupressure N° 1003. Pour vous aider dans cette phase de transition, la Fondation ASCA a créé, sous forme de recommandations, une **table de correspondance** entre les numéros de thérapies ASCA et les chiffres tarifaires du Tarif 590.

Si une méthode ou un acte thérapeutique ne figure pas ou pas encore sur le Tarif 590, vous pouvez utiliser le Tarif 999 pour facturer cette prestation.

Dès le 1^{er} avril 2018, les factures devront correspondre au format Tarif 590. Concrètement, les thérapeutes ont la **possibilité**

de choisir entre l'utilisation du **formulaire de facturation PDF (gratuit)** disponible en téléchargement sur www.MyASCA.ch ou une solution de facturation proposée par la Fondation ASCA (voir ci-contre) ou d'autres prestataires.

Vos factures devront correspondre à ces exigences pour être remboursées par les assureurs susmentionnés.

SOLUTIONS ASCA

Afin de **faciliter votre travail administratif**, la Fondation ASCA vous propose les solutions qu'elle a négociées pour vous avec ses partenaires: Programme de fac-

turation Tarif 590 et possibilité de facturer à la main (OneDoc) ainsi que du matériel informatique professionnel (Megahertz – partenaire HP).

Retrouvez sans plus tarder l'ensemble des solutions ASCA dans la brochure «Offre spéciale Tarif 590» reçue en octobre dernier ou en un seul clic sur www.MyASCA.ch



DU MATÉRIEL
ET UN SUPPORT OPTIMAL
AVEC MEGAHERTZ | HP

Monsieur Stemmelen, vous êtes le directeur de Megahertz Computer. Parlez-nous de votre société.

Nous sommes une société de services informatiques fondée en 1992, nous avons donc plus de 25 ans d'expérience. Nous possédons la certification HP Gold Partner qui nous identifie comme un partenaire HP hautement qualifié. La satisfaction de nos clients est au centre de nos préoccupations et nous nous distinguons par notre excellent service après-vente.

Pourquoi ce partenariat avec la Fondation ASCA?

La Fondation ASCA recherchait pour ses thérapeutes un partenaire fiable pouvant fournir du matériel de qualité professionnelle à un prix très compétitif. Ce partenaire devait aussi pouvoir assurer un service couvrant l'entier du territoire suisse. Grâce à notre relation avec HP et son réseau de partenaires certifiés, nous pouvons répondre à tous ces critères et sommes très heureux que le choix se soit porté sur le matériel HP au travers de notre société.



Bernard Stemmelen
directeur Megahertz Computer

Un thérapeute ASCA voulant profiter de cette offre peut-il obtenir du support dans toute la Suisse?

Tout à fait: 10 partenaires HP sont à la disposition des thérapeutes ASCA dans toute la Suisse! En plus de conditions d'achat très intéressantes, le support et le conseil de professionnels sont les points-clés de cette offre et la distinguent d'un achat en grande surface.

«HP est très heureux et fier d'être partenaire de la Fondation ASCA. Megahertz Computer est un partenaire HP fidèle et compétent en qui nous avons entière confiance.»

M. Christian Rizzo, Country Manager Channel HP Switzerland

Centre d'intégration socioprofessionnelle (CIS) à Fribourg

UNE ENTREPRISE SOCIALE AUX ACTIVITÉS MULTIPLES



Concilier intégration sociale et productivité, allier esprit de solidarité et sens de l'entrepreneuriat, développer une vision innovante tout en gardant la personne au centre de toutes les démarches, tels sont les défis quotidiens de notre partenaire, le Centre d'intégration socioprofessionnelle (CIS). Le CIS accueille des personnes en incapacité de travail partielle et leur propose des mesures de réinsertion ou de réadaptation professionnelle. Ainsi, permet-il à plus d'une centaine de bénéficiaires d'une rente AI d'avoir une activité professionnelle et un cercle social.

UN PARTENARIAT DURABLE

Depuis plus de 10 ans, la Fondation ASCA fait confiance à ce partenaire. En 2016 par exemple, ce ne sont pas moins de **100 000 envois** qui ont été gérés par lui. Nous mandons le CIS pour des tâches telles que **l'impression, la mise sous pli et l'envoi** de la majeure partie de nos documents, ainsi que pour le stockage et la logistique. Les envois concernent principalement *Alternance*, les formulaires de formation continue, les invitations pour les Forums ou encore les envois de certificats.

DES VALEURS ET UN ENGAGEMENT AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

Le CIS prône des valeurs de tolérance, de confiance et de solidarité tout en restant attentif à la discipline et à la détermination. Respecter la personne dans son intégralité permet en effet de travailler dans un esprit de partenariat et de trouver des solutions adéquates aussi bien pour les personnes en réinsertion que pour les clients.

Parmi ses engagements, notre partenaire exerce un rôle social et formateur dans une entreprise dont les impératifs économiques tendent à proposer des solutions win-win à ses partenaires.

DES SERVICES VARIÉS

Créé en 1962 sous forme d'ateliers protégés, le CIS est aujourd'hui une entreprise sociale diversifiée et concurrentielle. Il possède de nombreux domaines d'activités tels que la production et la logistique, des prestations administratives pour particuliers et entreprises, un service de conciergerie, un restaurant, un espace santé ainsi qu'une unité d'évaluation et de réinsertion professionnelle.

LE DOMAINE NOTRE-DAME DE LA ROUTE: UN PROJET DE DIVERSIFICATION ET D'INNOVATION

Depuis décembre 2016, le CIS a repris l'exploitation de la maison Notre-Dame de la Route à Villars-sur-Glâne, un lieu unique, afin d'y développer un concept hôtelier innovant axé sur le bien-être et le respect de la nature. Ce projet permet de proposer des prestations inédites et adaptées, à la fois pour les personnes en intégration et pour la clientèle. Aux portes de la ville de Fribourg, ce domaine dispose d'un grand jardin, de chambres aux inspirations feng shui, de salles de séminaire, d'un restaurant, d'une terrasse panoramique sur les Alpes ainsi que d'un labyrinthe de méditation.

La Fondation ASCA félicite son partenaire pour son engagement social et se réjouit de maintenir cette fructueuse collaboration durant de nombreuses années encore.



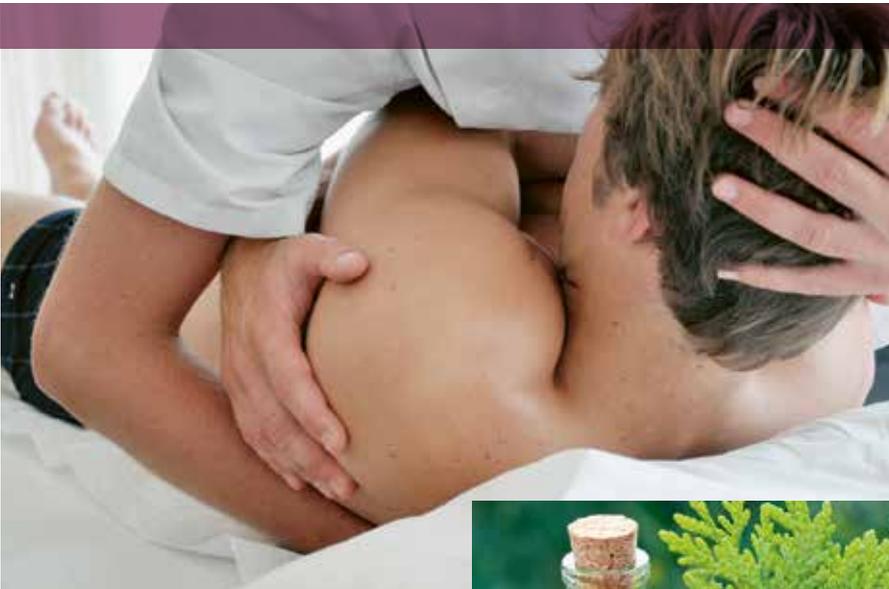
ÉTUDE SUR LES THÉRAPEUTES DE MÉDECINE COMPLÉMENTAIRE EN SUISSE ROMANDE

En fin d'année passée, le Centre de médecine complémentaire et intégrative (CEMIC) du CHUV a lancé une étude sur la place des naturopathes MCO, ostéopathes et acupuncteurs non-médecins dans le système de santé suisse. Cette étude était la première en Suisse à s'intéresser au profil socioprofessionnel des thérapeutes ainsi qu'à leurs visions de la médecine complémentaire et de son évolution.

Cette étude comprenait deux volets. Le premier, au travers d'entretiens de groupes, avait pour but de connaître la position des thérapeutes non-médecins de ces trois professions face aux régulations mises en place et face aux formes que prend (ou devrait prendre) la collaboration avec la médecine dite conventionnelle. Le second volet était destiné à décrire la pratique quotidienne de ces thérapeutes (données sociodémographiques, formation, environnement et charge de travail, motifs de consultations principaux et type de patientèle), par l'intermédiaire d'un questionnaire en ligne.

Plus de 400 d'entre vous ont participé à cette étude qui a pris fin au printemps 2017. Les données recueillies ont été analysées et les résultats sont en cours de rédaction. Ces résultats vous seront communiqués dans les prochaines éditions d'*Alternance*.

Le CEMIC souhaite remercier vivement toutes les personnes qui ont participé à cette étude; elle contribuera à mieux connaître et faire connaître le travail des thérapeutes exerçant en Suisse romande.



ASCA Services

UN PLUS POUR LES THÉRAPEUTES ASCA

LES ASSURANCES

Les thérapeutes travaillent en majeure partie comme indépendants au sens de l'AVS ou exercent une activité accessoire et, dans ce cas, ils ont la qualité d'indépendant pour les assurances privées. ASCA Services a conclu un contrat de collaboration avec le courtier Brilsor SA. Ce dernier s'occupe de la gestion des mandats

et des contrats d'assurance que les thérapeutes ASCA lui confient. Il collabore avec diverses sociétés d'assurances et offre des **solutions sur mesure** pour les assurances obligatoires et facultatives. Prenons par exemple la responsabilité civile professionnelle pour thérapeutes, elle peut être conclue par les indépendants, les sociétés des services de santé

et les personnes exerçant une activité thérapeutique ou paramédicale. Elle couvre les dommages corporels et matériels dans le cadre des conditions générales d'assurance et sur la base de la responsabilité civile légale (code des obligations). L'assureur intervient aussi dans les cas de demandes de dommage injustifiées. Entre autres, sont inclus les dommages





aux locaux loués (cabinet), la protection juridique pénale et, pour les entreprises, la protection juridique en matière de droit du travail, soit les litiges découlant des rapports de travail.

En **cas de sinistre**: Il est important de savoir que la personne lésée doit prouver la faute du thérapeute, le dommage subi et faire une demande écrite. Attention à

ne jamais prendre d'engagement sans le consentement de l'assureur.

La responsabilité civile professionnelle est demandée dans divers cantons pour l'autorisation d'exercer la profession de thérapeute et ceci indépendamment de l'activité à plein temps ou à temps partiel. Les thérapeutes ASCA doivent s'assurer selon les Conditions générales d'agrégation.

Le service des assurances vous conseille en langue allemande, française, italienne. Vous pouvez demander une offre avec le formulaire sur le site www.asca.ch sous la rubrique documents ou envoyer un mail à: willy.brunner@asca.ch

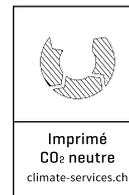
Informations sur les assurances privées pour indépendants et entreprises:

	INDÉPENDANT	SALARIÉ
OBLIGATOIRES EN PARTIE		
Assurances-maladie et accidents Selon LAMal Selon LCA (couvertures complémentaires)	Oui Non	Oui Non
Accidents selon LAA	Non	Oui
Prévoyance professionnelle (2 ^e pilier) selon revenu	Non	Oui
Perte de salaire en cas de maladie et accidents (âge limite) L'employeur doit le salaire selon le code des obligations	Non	Non/oui Contrat de travail
Responsabilité civile professionnelle RCProf thérapeute ASCA	Recommandée Obligatoire	Recommandée Obligatoire
Incendie (inventaire du commerce) selon canton	Oui	
FACULTATIVES ET UTILES		
Perte de salaire en cas de maladie et accidents (âge limite) thérapeute ASCA	Possible	Possible Collective
Prévoyance (3 ^e pilier) – épargne ou assurance en cas de vie, de décès Rente d'invalidité	Recommandée Recommandée	
Assurances choses (inventaire du cabinet), vol avec effraction, dégâts d'eau, etc. Perte d'exploitation incendie	Recommandée	
Protection juridique	Possible	

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES



Olivier Perroud
Responsable administratif
et informatique



FORMATION CONTINUE

La formation continue a pour but d'inciter le praticien à maintenir à niveau ses connaissances théoriques et pratiques. Tous les thérapeutes sont soumis à cette exigence et doivent accomplir, chaque année, un minimum de **16 heures de formation continue**.

L'accomplissement de la formation continue est **une condition du maintien de l'agrégation**, et la **Fondation ASCA contrôle avec rigueur** son respect. Les thérapeutes qui ne répondent plus à ces exigences sont retirés des listes transmises aux assureurs partenaires et leurs prestations ne sont, par conséquent, plus prises en charge.

Nous remercions la grande majorité des thérapeutes qui respectent ces conditions et nous transmettent tout au long de l'année leurs justificatifs.

Vous cherchez **un cours de formation continue** proposé par une école accréditée ASCA dans votre région et qui concerne les thérapies pour lesquelles vous êtes reconnu(e)s? Consultez notre liste d'offres de formation continue sous www.asca.ch/FcSchools.aspx.

ENVOYEZ VOS JUSTIFICATIFS DE FORMATION CONTINUE 2017

Pour éviter un surcroît de travail en fin d'année, les attestations de formation continue doivent nous parvenir sponta-

nément, dès la formation acquise, mais au plus tard le 31 décembre 2017.

Elles doivent obligatoirement être accompagnées du **formulaire** récapitulatif dûment complété et signé, disponible sous www.asca.ch/fform. N'oubliez pas de nous faire parvenir ces documents à temps.

Nous vous rappelons que votre **décompte de formation continue** peut être consulté sur www.MyASCA.ch.

CERTIFICAT D'AGRÉGATION 2018

Le certificat d'agrégation ASCA fait peau neuve. Spécialement conçu, réalisé et mis sous presse par notre partenaire l'Imprimerie Saint-Paul, la version 2018 disposera d'un gaufrage qui rend sa falsification quasiment impossible.

Ce certificat représente en particulier la reconnaissance de la qualité de votre formation pour vos patients: nous vous invitons à l'afficher de manière visible dans votre cabinet.

Nous vous le ferons parvenir dès réception du paiement de la taxe annuelle 2018.

NEWSLETTER ASCA

Ne manquez plus aucune information et communication de la Fondation ASCA. Mettez à jour votre adresse e-mail en vous connectant à votre espace personnel sur www.myasca.ch

DU NOUVEAU SUR MYASCA.CH

En vous connectant sur www.MyASCA.ch, vous pouvez désormais profiter en un seul clic des **solutions ASCA pour le Tarif 590**:

1. Programme de facturation Tarif 590 en ligne
2. Commande de matériel informatique professionnel (ordinateur, imprimante, toner de rechange et accessoires)
3. Opter pour la facturation à la main

Les fonctionnalités habituelles sont constamment améliorées et les documents mis à jour

- consulter votre **décompte de formation continue**
- consulter le **solde de vos factures**
- modifier certaines de vos données en ligne
- télécharger les **nouveaux documents importants concernant le Tarif 590**, notamment:
 - la **version PDF 2018 du formulaire de facturation** Tarif 590
 - les informations nécessaires à l'utilisation et la compréhension du Tarif 590
 - la **table de correspondance** entre les numéros de méthode ASCA et les positions du Tarif 590.